

LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN(E) DIRECTEUR(RICE)

CONTEXTE

Un Parc naturel régional est un organisme de missions. Il est créé, ou reconduit, pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités : concevoir et développer des activités économiques et un modèle social durable tout en préservant les patrimoines naturels, culturels et paysagers, les richesses et savoir-faire locaux.

Le Parc naturel régional du Vercors est un territoire préalpin de 98 communes situé à la transition entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, à proximité des grandes agglomérations (Grenoble, Valence) et sur les Départements de l'Isère et de la Drôme. Il est soumis à une triple influence climatique : montagnarde, continentale et méditerranéenne. Ce mélange d'influences climatiques participe largement à la richesse des milieux et des espèces rencontrés sur le territoire. À ce titre, un tiers du territoire du Parc est considéré comme un « point chaud » de la biodiversité régionale. C'est un territoire dynamique et habité, dont l'économie locale (agriculture, forêt, tourisme) est en lien fort avec les milieux naturels. Le Parc est par ailleurs gestionnaire de deux musées, le mémorial de la résistance en Vercors et le musée de la préhistoire en Vercors.

L'action menée par le Parc ainsi que les moyens nécessaires sont cadrés par la charte du Parc 2025-2040, largement approuvée par les collectivités membres.

L'équipe technique du Parc naturel régional du Vercors regroupe une petite cinquantaine d'agents permanents de cultures techniques et d'horizons variés, et presque autant d'agents non permanents aux statuts divers. La culture interne favorise la prise d'initiative, la transversalité et la responsabilisation, dans un cadre fixé par l'équipe d'élus.

Dans ce cadre et au sein d'un territoire d'exception, vous assurez l'encadrement de l'équipe technique sous la responsabilité du Président.

ZOOM SUR... LA MISSION

Le directeur a pour mission d'assister les élus dans la définition d'une politique concertée et dans la préparation et l'exécution des décisions visant la mise en œuvre de la charte du PNR.

- Il met en œuvre les objectifs définis dans la charte en mobilisant, organisant et coordonnant tous les moyens humains et financiers et en veillant à la bonne réalisation des actions et à leur évaluation.
- Il gère le fonctionnement général du syndicat mixte (ensemble des ressources, équipe technique du syndicat mixte).
- Il intervient sous la responsabilité des instances délibératives et décisionnelles et a un rôle important de représentation.

MISSIONS ET ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

Assister les instances décisionnelles du syndicat mixte (Président, Bureau, comité syndical) :

Propose aux instances du syndicat mixte une déclinaison annuelle ou pluriannuelle de la stratégie du PNR, et la met en œuvre après validation.

Assiste le Président et l'exécutif dans la réflexion prospective à court, moyen et long terme, en développant une vision stratégique

Propose au Président l'ordre du jour des réunions institutionnelles et prépare les délibérations, assiste le Président dans l'animation des instances du syndicat mixte

Prépare avec le Président et l'équipe technique les ordres du jour des réunions de l'exécutif

En lien avec le directeur-adjoint en charge des questions administratives et financières, propose aux instances une définition des orientations budgétaires

Prépare les avis consultatifs du syndicat mixte conformément aux procédures de consultation prévues par les textes réglementaires.

Programmer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action conforme à la charte du PNR :

Élabore des projets stratégiques et prospectifs

Anticipe et planifie un programme d'actions avec une dimension expérimentale et innovante

Fait partager les objectifs en interne et en externe auprès des partenaires du PNR

Coordonne la mise en œuvre des objectifs définis dans la charte du PNR

Organise l'évaluation et les comptes rendus des actions entreprises auprès des instances et des partenaires notamment financiers du PNR

Est directeur de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors, plus grande réserve naturelle terrestre métropolitaine française

Est directeur des musées situés à Vassieux en Vercors : Musée de la Préhistoire en Vercors et Site National Historique de la Résistance en Vercors

Impulse et encadre les actions de communication, en lien la chargée de communication et l' élu référent

Met en place et suit l'évaluation de l'activité du PNR avec des outils et indicateurs communs au réseau

Organiser et contrôler le fonctionnement de l'organisme de gestion (le syndicat mixte) et encadrer l'équipe :

Organise et améliore si besoin le fonctionnement du syndicat mixte

Recherche et réunit les moyens nécessaires à la bonne activité du syndicat mixte

Coordonne, contrôle et évalue l'activité administrative du syndicat mixte

S'assure de la bonne conduite des réunions du comité de direction (animation tournante actuellement)

Organise les entretiens d'évaluation et se charge des notations, en lien avec les responsables de service

Organise le dialogue social au sein de l'établissement, en lien avec le directeur adjoint

Reçoit délégation de signature du Président

Assurer les relations avec les partenaires du PNR :

Coordonne et développe les relations extérieures en fonction des objectifs de la charte

Peut représenter le PNR dans différentes institutions ou dans les réseaux (Fédération des PNR, APARA, ALPARC, RNF)

En lien avec les élus, gère les relations avec les partenaires institutionnels, politiques et financiers du territoire (élus, préfets et sous-préfets, services de l'Etat, collectivités, organismes financiers...), en particulier maintient un lien régulier avec les DGS des intercommunalités du territoire

Pilote la négociation avec les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la politique définie par les élus

Assure un travail de veille juridique sur les dynamiques d'appels à projets et sur les dispositifs d'accompagnements financiers émergents

Autres missions :

Peut assurer le pilotage et le suivi de projets complexes ou stratégiques pour le PNR et tout ou partie des politiques sectorielles du syndicat mixte, en fonction de l'organisation interne, de l'effectif disponible et des priorités des élus.

PROFIL ATTENDU

Savoirs

- ✓ Fonctionnement des collectivités
- ✓ Connaissance des politiques publiques dans les domaines d'action des Parcs Naturels Régionaux
- ✓ Connaissances administratives et juridiques
- ✓ Connaissance du milieu montagnard
- ✓ Compréhension des enjeux politiques
- ✓ Sensibilité aux questions liées aux ressources humaines

Savoir-faire

- ✓ Techniques de management
- ✓ Capacités de synthèse, d'analyse et de réflexion prospective
- ✓ Organisation et planification du travail
- ✓ Gestion des priorités, capacité de prendre du recul
- ✓ Autonomie dans le respect du cadre
- ✓ Anticipation
- ✓ Régulation des tensions et des conflits

Savoir-être

- ✓ Sens du collectif : capacité d'écoute et goût du travail en équipe
- ✓ Esprit d'initiative
- ✓ Sens du contact, diplomatie
- ✓ Adaptabilité et réactivité
- ✓ Écoute, empathie
- ✓ Savoir tenir compte des différentes sensibilités



Organisation du travail :

Sous l'autorité du Président.
Forte disponibilité nécessaire.

Résidence administrative: Lans-en-Vercors

Type de contrat :

Poste permanent à temps complet
Grade / Poste ouvert sur les cadres d'emplois suivants :
Attaché territorial
Ingénieur territorial
Ingénieur en chef territorial
Administrateur

Dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Président du SM-PNRV pourra recruter un agent non-titulaire de droit public en application de l'article L332-8 2°. En cas d'agent recruté en qualité de non-titulaire, sa rémunération sera sur la base des grilles indiciaires relevant des grades d'ingénieur en chef territorial voire d'ingénieur en chef hors classe en fonction de son niveau d'étude et de son expérience.

Formation :

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau bac 5 et d'une expérience confirmée en matière d'encadrement. Permis B exigé.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à rh@pnr-vercors.fr

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom_Prenom_Direction_LM.pdf et

Nom_Prenom_Direction_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures : **31/10/2025**

Entretiens prévus le 24/11/2025, et si nécessaire le 3/12/2025 matin

Poste vacant à compter du 01/12/2025

RÉFÉRENTS :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Olivier PUTOT, Directeur actuel
olivier.putot@pnr-vercors.fr

